

— Vous êtes
UN ÉLU



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise

4 rue de l'Abbé du Bos | 03.44.82.14.14 | caue60@wanadoo.fr | caue60.com

La Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 affirme que « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ». Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E) poursuit sur le plan local les objectifs définis au niveau national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture, de son environnement et du paysage avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. L'ensemble de ses missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation s'exprime entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Vous êtes **UN ÉLU**

L'équipe du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise vous accompagne dans une approche pluridisciplinaire de sa mission :

- *de Conseil* en partant d'une réflexion globale et transversale à la définition de programmes d'aménagement ou de construction, pouvant conduire au recours à un professionnel.
- *d'Information* sur les politiques publiques en faveur de l'amélioration durable du cadre de vie, en termes de qualité des équipements, des aménagements, de la construction, de la planification urbaine, de la préservation des milieux naturels et agricoles, du tourisme...
- *de Sensibilisation de tous les publics*, en construisant un dialogue constructif entre élus et habitants, autour de la concertation et du débat public.
- *de Formation et de perfectionnement* des élus, des techniciens et des agents des collectivités sur les différentes problématiques liées à l'aménagement du territoire, au développement durable, à la planification urbaine et à la préservation des paysages.

N'hésitez pas à solliciter le C.A.U.E pour aborder les problématiques et les enjeux de votre territoire.